Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein

Band: 1 (1892)

Heft: 38

Artikel: La saison de 1892 : ou l'éloquence des chiffres

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-522450

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Erscheint Samstags.

Abonnement: Fr. per Jahr, r. per Halbjahr. Fürs Ausland mit Portozuschlag Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis. Inserate: ts. per 1spaltige Petitzeile

r deren Raum. Wiederholunge Rabatt. Vereinsmitglieder ezahlen die Hälfte Lôtel-Revue

No.

Abonnements: 5 frs. par an, frs. pour 6 mois Pour l'étranger le port en sus. Les sociétaires reçoivent l'organe gratuitement. Annonces: 20 cts. pour la petite ligne ou son espace. Rabais en cas e répétition de l

Organ und Eigenthum

1. Jahrgang. — 1ère ANNÉE. Organe et Propriété de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse Nr. 23, Basel. Telegramm-Adresse: "Hotelrevue, Basel."

TÉLÉPHONE Nº 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle. Adresse télégraphique: "Hôtelrevue Bâle".

Nachdruck der Originalartikel nur mit Ouellenangabe gestattet.

Der Appetit kommt beim Essen.

Es kommt immer besser! Nicht genug, dass der «Internationalen Schlafwagen-Compagnie» von Seite der Hoteliers, vermöge ihrer Stellung zu den Fremden, beständig und ohne Rückhalt in die Hände gearbeitet wird, nein, die «Internationale Schlafwagen-Compagnie, praktizirt nun auch noch den Hoteliers gegenüber das Prozentsystem und zwar in einer Weise, die, gelinde gesagt, an Indiscretion nichts zu wünschen übrig lässt.

Man überzeuge sich durch deren Circulare, die wir nachstehend zum Abdruck bringen. So viel wir wissen, wird vorläufig nur im Süden versucht, dieses System einzubürgern, dass auch in der Schweiz schon Versuche angestellt worden, darüber ist uns bis jetzt noch nichts bekannt. Hingegen sollte es uns nicht wundern, wenn die benannte Compagnie aus Dankbarkeit für empfangene Dienste, auch den Hoteliers der Schweiz die Daumschrauben anzulegen für gut fände.

Die Circulare lauten folgendermassen:

Internationale Schlafwagen-Compagnie

Spezialdienst der Winterstationen 3 Place de l'Opera, Paris.

Nizza, den 24. Oktober 1892

Geehrter Herr!

Bezugnehmend auf unsere früher gepflogenen Unterhandlungen, würde es mich freuen, folgende Bedingungen für die Saison 1892—93 von Ihnen acceptirt zu sehen.

Von Ihrem Etablissement würde in der be treffenden Spezial-Abtheilung unserer Pariseragentur Vormerk genommen und alle auf Reklame Bezug habenden Karten oder Prospekte, welche Sie gütigst zur Verfügung stellen mögen, werden den Reisenden gratis übermittelt werden. Zudem werden nähere von Ihnen zu bezeichnende Details, von eigens dazu angestellten Personen den Fremden mündlich mitgetheilt werden.

Sobald ein Reisender uns die Wahl Ihres Hotels bekannt gegeben, werden wir uns ihm als Vermittler offeriren, für ihn die Zimmer bestellen und mit Ihrer Zustimmung den Preis mit ihm verein-

Erst wenn der Reisende diese Anträge acceptirt hat, wenn seine Zimmer bestellt sind, oder wenn die Bedingungen über einen Aufenthalt durch uns abgemacht sind, nach vorher getroffener Ueber-einstimmung mit Ihnen, erst dann verlangen wir von Ihnen eine Entschädigung für die von uns geleisteten Dienste und zwar 10% ron dem Gesammtbetrag der Rechnung des Gastes.

In allen andern Fällen profitiren Sie unentgeltlich durch die von uns gemachte Reklame für Ihr Hotel, d. h. bei jedem Fremden, der, gestützt auf die Auskünfte, die wir ihm gegeben, sich zu Ihnen begibt, ohne durch unsere direkte Vermittlung dazu veranlasst worden zu sein, beanspruchen wir von Ihnen keine Entschädigung.

Angenommen, einer Ihrer beständigen Clienten beanspruche unsere Vermittlung, ein Fall, der übrigens nur ausnahmsweise vorkommen wird, so verzichten wir auch in diesem Falle auf Prozentantheil. In zweifelhaften Fällen anerkennen wir jeden Gast als Ihren Client, der während der letzten drei Jahre vor Abschluss Ihres Engagements mit uns, im Laufe der Saison bei Ihnen logirte.

Sie mir den Empfang dieses Circulars bestätigen que cet inconvénient ne se produise d'habitude des frais d'exploitation.

und beiliegenden Kontrakt unterschrieben retour niren wollten.

Achtungsvollst

(Unterschrift unleserlich.)

Kontrakt der Internationalen Schlafwagen-Compagnie.

Zwischen Herrn . . . Besitzer des Hotel wohn-haft . . . in und der Spezialagentur der Winterstationen, vertreten durch Herrn , Namens

halt ... in ... und der Spezialagentur der Winterstationen, vertreten durch Herra ... "Namens der Internationalen Schlafwagen-Compagnie, ist folgendes vereinbart worden:

1. Die Agentur verpflichtet sich, ihre Clienten auf die Vortheile des Hotels, seine Lage, seine Preise und überhaupt auf Alles in empfehlendem Sinne aufmerksam zu machen, was Herr ... für gut findet, dass den Fremden mitgetheilt werde. Diese Empfehlungen geschehen einentheils durch Verabfolgung von Prospekten, Plänen, photogr. Ansichten, welche Herr ... zur Verfügung stellt, anderntheils geschehen sie mündlich durch eigens dazu angestellte Personen.

2. Die Compagnie verabfolgt Saisonbillete gültig für eine oder mehr Personen auf die Dauer von ... In dem Preis dieser Billete ist der Pensionspreis, Zimmer mit Service und Licht inbegriffen unter den von Herra ... acceptirten und unterzeichneten Tarifbedingungen.

3. Die Compagnie verabfolgt überdies Chequebücher, zahlbar auf Sicht durch ... in Nizza, dieselben enthalten ein Verzeichniss der von der Compagnie empfohlenen Hotels, worunter auch das Hötels... sammt den föhligen Augeben über Proissenster.

6. Die Saisonbillete werde nur mit Ihrem Einverständniss und mit Uebereinstimmung der von Ihnen angegebenen

und mit Uebereinstimmung der von Ihnen angegebenen Preise verahfolgt.

7. Herr verpflichtet sich, die mit Billets oder Cheques der Compagnie versehenen Fremden so zu halten, wie die übrigen Gäste. Die fragl. Reisenden sind nicht gehalten, sich als Inhaber von Cheques oder Billets auszuweisen, vor Regelung der Rechnung.

8. Die Compagnie lässt nur den Hotels ersten Ranges, welche volle Garantie für die Behandlung ihrer Clienten leisten, die Vortheile ihrer Empfehlungen zu Theil werden und behält sich vor, diesen Vertrag aufzulösen, wenn Klagen seitens der Gäste laut werden, die darauf setzliesen lassen, dass der Vertrag seitens des Hoteliers nicht strickte innegehalten worden.

Rechtliches Domizil für alle Streitfragen ist Paris. Doppelt ausgefertigt etc.

Doppelt ausgefertigt etc.

Der Abonnent:

Die Direktion.

N. B. Vorstehender Vertrag tritt erst nach Genehmigung durch die Generalagentur der Internationalen Schlafwagen-Compagnie in Kraft.

Zum Nachdenken empfohlen. Weiterer Kommentar überflüssig! Die Red.

La saison de 1892

L'éloquence des chiffres.

Mainte personne non initiée aux affaires d'hôtels et ne pouvant par conséquent juger des choses que d'après leurs dehors, aura dans la règle vite fait d'affirmer que la saison est ou a été bonne et, pour être persuadé de l'exactitude de son dire,

qu'au mois d'août, notre voyageur croira néanmoins devoir en inférer que le mouvement des étrangers a acquis une intensité tout à fait extraordinaire et reportera sur toute la durée de la saison son jugement en apparence favorable.

C'est dans ce sens aussi qu'on a parlé et écrit au sujet de la saison de 1892. En examinant les choses de plus près, nous reconnaîtrons bien vite, qu'un large fossé sépare la réalité des apparences, et que précisément la saison de 1892 ne mérite rien moins que l'épithète de «bonne», mais pourra dans le cas le plus favorable, être qualifiée de moyenne, au moins en ce qui concerne l'industrie hôtelière.

A l'encontre de l'an passé, nous ne disposons pour 1892 d'aucune donnée quant à la quotité des lits occupés. Grâce à l'indifférence dont les intéressés ont fait preuve l'année dernière, la Société suisse des hôteliers n'a pu se décider à reprendre son enquête statistique.

Malgré cela, nous sommes en mesure, à l'aide de chiffres, de suivre la marche de la saison de 1892 d'une facon plus sure et plus précise que tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce domaine.

Prenons par exemple la place de Lucerne, qui passe à bon droit pour le centre principal des étrangers et sur laquelle nous possédons des renseignements parfaitement exacts relativement aux chiffres du mouvement de la saison écoulée.

D'après l'annuaire des hôtels, publié par les soins de la Société suisse des hôteliers, les 50 hotels et pensions de Lucerne disposent ensemble de 3450 lits; la statistique du Bureau des étrangers de cette ville accuse un mouvement de 75,440 personnes pour l'intervalle du 1er mai au 30 septembre; en calculant sur la base de ces 150 jours, on obtient un chiffre moyen de 503 arrivées par jour.

En supposant que les établissements de Lucerne aient été complétement pleins durant 120 jours, le nombre des nuitées s'élèverait dans ce cas à 414,000; réparti sur les 5 mois pendant lesquels tous les hôtels et pensions sont ouverts, ce total représente 2760 lits effectivement occupés chaque nuit. Pour pouvoir constater une occupation totale durant 4 mois, il faudrait que chaque voyageur conservat sa chambre 5 jours et demi et même dans cette hypothèse on n'arriverait qu'à une moyenne de 80% pour les lits utilisés. En admettant l'occupation totale pendant 80 jours, le chiffre des nuitées se monte à 270,000, soit 1840 par jour et par saison. Les 503 voyageurs arrivant chaque jour devraient chacun loger à l'hôtel 33/5 jours, on obtiendrait ainsi une utilisation des lits de 50%.

Dans la période qui a précédé l'ouverture de la ligne du St.-Gothard, une saison de 80 jours (occupation totale) à Lucerne pouvait être considérée comme bonne saison moyenne donnant des résultats satisfaisants; lorsque le mouvement des étrangers se prolongeait au delà de 80 jours, la saison devenait graduellement «brillante»; une saison de 70 jours suffisait tout juste à mettre les recettes en équilibre avec les dépenses; au-dessous de 70 jours, les comptes bouclaient par des pertes

Depuis l'inauguration du St.-Gothard, la durée de la saison a un peu augmenté; une bonne saison moyenne est aujourd'hui de 100 jours environ; d'autre part, les maisons fermées en hiver ouvrent leurs portes de 6 à 8 semaines plus tôt, circonstance qui entraîne pour elles un relèvement notable

saison il faut tout au moins que 50 % en moyenne des lits soient occupés pendant toute la saison il s'ensuit que l'avis que nous émettions plus haut, savoir que dans le cas le plus favorable, la saison de 1892 mérite la qualification de « moyenne » se rapproche le plus de la réalité.

Dans les calculs qui précèdent, nous avons pris pour base la quantité des étrangers, mais il est d'une importance capitale de considérer de plus près leur qualité également.

Dans cet ordre d'idées, l'opinion générale est assez conforme aux faits réels, car les rapports qui arrivent de tous côtés sont unanimes à reconnaître que la qualité ne marche pas de pair avec la quantité et qu'elle est même inférieure à celle de 1891. A première vue il semble difficile de pouvoir réunir des preuves concluantes à l'appui de cette affirmation, puisque ni les hôtels, ni le commerce en général n'ont fourni de chiffres sur la consommation de la part des étrangers; nous crovons toutefois avoir trouvé un point de repère se rattachant étroitement à la question, nous voulons parler du trafic des chemins de fer.

En effet, si nous consultons les chiffres du mouvement des voyageurs sur les voies ferrées principales et sur les lignes dites de touristes et si nous comparons la circulation de 1891 et celle de 1892, nous sommes amenés à constater pour la plupart des Compagnies le fait que les recettes ont baissé malgré l'augmentation du mouvement.

Le tableau ci-dessous, embrassant la période du 1er mai à fin septembre, illustre d'une manière frappante ce que nous venons d'avancer:

Lignes principales	Exercice	Voyageurs	Recette	Par voyageur	
			Fr.	Fr.	Uts
Gothard	1891 1892	714,600 708,492	2,326,010 2,199,841	3 3	25 10
Jura-Simplon	1891 1 892	4,201,889 4,549,984		1	37 32
Central Suisse	1891 1 892	2,382,412 2,469,370	2,881,703 2,842,415	1	21 10
Nord-Est Suisse	1891 1 892	3,920,860 3,973,881	4,050,516 4,080,182	1	03 02
Union Suisse	1891 1 892	2,048,701 2,091,769	1,906,313 1,962.983	_	93 93
Total	1891		16,909,677	1	27

1892 13,793,496 15,371,865 1 On voit par ce tableau que pendant la saison de 1892, les cinq grands réseaux reliés avec l'Etranger ont transporté 525,034 personnes de plus que durant la période correspondante de 1891. Ce relèvement du mouvement des voyageurs serait donc approximativement démontré en ce qui concerne la quantité. Mais la récapitulation ci-dessus accuse aussi une diminution de recettes se montant à 16 centimes par voyageur. Toute minime que paraisse cette différence, elle n'en a pas moins une grande portée, puisque, malgré l'augmentation d'un demi-million de voyageurs, les recettes des cinq Compagnies présentent une moins-value de fr. 1,500,000 en chiffre rond. La conclusion que nous en tirons pourra sembler quelque peu hardie et pourtant nous avons le courage de la formuler: c'est que les chiffres que nous avons cités constituent une preuve du fait qu'au point de vue financier on a eu à faire, dans la saison de 1892, à une qualité inférieure d'étrangers ou bien, que les étrangers venus en Suisse cette année se sont montrés plus économes de leurs deniers, ce qui d'ailleurs ne change rien à notre assertion, que la saison n'a point été «brillante».

Non seulement les cinq grands réseaux, mais aussi les lignes dites de saison ou de touristes, nous fournissent matière à réflexions, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous:

Lignes de touristes		Exercice	Voyageurs	Recette	Par voyageu		
			İ		Fr.	Fr.	Cts.
Ligne	du	Vitznau-	1891	79,700	337,415	4	24
		Rigi	1892	80,559	334,068	4	14
, Pilate	1891	26,600	183,546	6	90		
			1892	25,149	167,651	6	65
	de	l'Oberland	1891	107,560	214,335	1	99
	Bernois	1892	121,810	240,018	1	97	
77	77	l'Uetliberg	1891	44,861	- 68,008	1	52
		·	1892	46,180	65,566	1	42
" du Bædeli	du	Bœdeli	1891	165,434	116,674	-	70
	1892	158,500	65,700	_	41		
		Total	1891	324.155	919,978	2	84
100		Lotai	1002	122 200	072 002	0	00

Total 1891 324.155 919.978 2 84 1 L'ami qui nous a recommandé votre maison, a pensé que vous verriez avec satisfaction cette annonce dans condaires comportant une augmentation supérieure à 100,000 personnes, accuse également une moinsvalue d'à peu près 50,000 francs; ce résultat element. L'ami qui nous a recommandé votre maison, a pensé que vous verriez avec satisfaction cette annonce dans «The Hotel» et que vous voudrez bien nous autoriser à la continuer dans nos prochains numéros. Le prix de cette inserțion est de 30 francs pour l'année, c'est-à-dire deux tiers meilleur marché que notre tarif ordinaire.

Etant donné que pour arriver à une bonne prouve abondamment que cette année la Suisse a été parcourue par une catégorie économe de voyageurs, et cette parcimonie se retrouve, relativement aux chemins de fer, d'une part dans le fait qu'ils ont moins vendu de billets de 1e ou de 2e classe et d'autre part dans l'utilisation plus fréquente qu'autrefois des trains à prix réduits. Quoi qu'il en soit, une chose est sure, c'est qu'on peut, sans crainte de se tromper, reporter aussi dans le domaine de l'industrie hôtelière, les circonstances défavorables que nous venons de signaler pour les voies ferrées. Nous avons la certitude que les livres des hôtels reproduisent assez fidèlement cet état des choses: d'un côté, accroissement du nombre des étrangers et par suite augmentation des frais de régie, de l'autre côté, voyageurs exigeants, mais économes et conséquemment diminution de recettes.

C'est pourquoi il nous semble douteux que la saison de 1892 mérite et obtienne l'honneur d'être inscrite en lettres d'or dans le grand-livre, comme s'exprimait récemment un organe de la presse.

La Réclame.

Le «Journal des Etrangers» de Montreux écrit Le «Journal des Etrangers» de Montreux écrit:
Messieurs les hôteliers de la région ont sans doute
reçu pour la plupart, ces derniers temps, des prospectus
lancés par le directeur-rédacteur de deux journaux, dont
l'un paraît avoir remplacé l'autre. Le Monde Etégant
de Paris, Bruxelles et Londres et l'Echo du Monde Etégant; ce dernier a comme sous-titre: «Ancien Monde
Etégant de Paris. Bruxelles»; néanmoins on vous offre
encore d'y publier des annonces sous le titre «Hôtels
recommandés» pour le prix de trente francs la saison
(été ou hiver).

Cela n'est pas cher, et l'on ne comprend pas gu'avec.

recommandes » pour le prix de trente francs la saison (été ou hiver).

Cela n'est pas cher, et l'on ne comprend pas qu'avec les monceaux d'or que cette publicité doit lui rapporter, le directeur-rédacteur du Monde Elégant soit à tel point... embarrassé quand il s'agit de payer ses notes d'hôtel. Nous sommes curieux de voir si, pour l'édition spéciale hebdomadaire de l'Echo du Monde Elégant, qu'il publiera, dit-il, à partir du 15 novembre pour Genève (Montreux, Vevey, Territet (sic) Méran (¹) etc.), le nom de l'hôtel que M. le directeur-rédacteur a honoré de sa très illustre présence sera mentionné. Peut-être la façon... pittores-que dont il a pris congé du lenancier de cet hôtel sera-t-elle relatée dans un des chapitres de cette édition locale que sa très ronflante circulaire intitule:

«Chronique locale.»

«Nouvelles de la colonie étrangère.»

«Aperçu fidèle des fêtes mondaines, spectacles et réceptions»?

Pourquoi pas après tout, cela ferait de la conie!

receptions. ?

Pourquoi pas après tout, cela ferait de la copie!

Avant de lancer-ses prospectus dans nos parages. Me le directeur-rédacteur ferait bien de se pénétrer de l'espridu proverbe: «Les bons comptes font les bons amis».

On nous envoi la circulaire suivante: Anglo-American Banking Co. Chaussée d'Antin & Rue Meyerbeer Paris, le 4. Nov. 1892.

Monsieur

Nous avons l'intention de publier 50,000 petit livres contenant les noms de tous les plats anglais et français, qui figurent sur les menus, avec les mots et les phrases les plus nécessaires aux voyageurs anglais et américains en France.

Comme page désigned les la Monsieurs de la Monsieur l'accomme page de la monsieur les la Monsieurs de la Monsieur les les phrases les plus nécessaires aux voyageurs anglais et américains en France.

en France.

Comme nous désirons baisser les frais, nous avons décidé d'y faire paraître quelques pages de publicité des maisons que nous tenons' recommander à nos 'amis et à nos clients, parmis lesquelles se trouve la vôtre, et nous espérons que vous voudriez bien nous donner une annonce.

Comme ces livres seront distribués à tous nos clients et Etrangers venant à Paris, nous croyons que cela serait une occasion exceptionnèlle pour faire connaître votre maison aux visiteurs de Paris.

En voici les prix: /

une occasion.
maison aux visiteurs de l'aris.
En voici les prix:
Une page, Frs. 250 (Inclus 500 livres).
Une demie page, Frs. 150 (Inclus 250 livres).
Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer Monsieur, nos salutations distinguées.

Anglo-American Banking Co.

*
*
Nous n'avons

Où la réclame va-t-elle se nicher? Nous n'avons qu'un conseil à donner: Réfusez votre signature, quand les «50,000 petits livres» auront parus, nous vous en parlerons de nouveau.

"The Hotel" A l'heure qu'il est, le monde est inondé de lettres qui, voyageant sous le pavillon « Organe officiel des hôtels et des hôteliers». mendient des annonces pour le (trop) fameux journal londonien The Hotel ».

On nous communique de France la lettre suivante du dit journal:

Londres, le 22 Octobre 1892.

Monsieur le Directeur,
« Nous avons eu l'honneur de vous adresser un numéro
specimen du journal que nous avons récemment créé: Vous
avez du remarquer une insertion concernant votre avez du ren établissement.

Nous avons tenu à créer un Journal technique et

Nous avons tenu à créer un Journal technique et spécial, ayant un tarif modéré applicable aux seuls propriétaires d'hôtels.

Notre journal est aujourd'hui répandu en profusions en Angleterre et en Amérique, en France, dans les hôtels, les Casinos, les Stations thermales et hivernales et dans les grands Cercles, c'est-à-dire qu'il est considéré par les voyageurs Anglais et Américains comme un guide officiel. Si, comme nous l'esperons, Monsieur, vous jugez avantageuse la continuation de l'insertion relative à votre établissement, veuillez nous adresser votre autorisation le plus tôt possible pour éviter toute interruption.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

A cette missive, le Directeur de l'hôtel en

A cette missive, le Directeur de l'hôtel en question répondit négativement, ce qui engagea l'éditeur, Mr. de Bernalès, à répliquer comme suit:

Londres, le 25 Octobre 1892.

«Nous regrettons de ne point vous avoir au nombre de nos Clients, vous n'aurez pas, grâce à Dieu! le choléra tous les ans, et l'année prochaîne les affaires reprendront leur cours.

L'abonnement, vous le savez, n'est que de 10 frs.; il sera peut-être bon que vous vous teniez au courant de ce qui se passera dans notre journal qui est absolument reconnu comme officiel par tous les Voyageurs et Touristes

Anglais, etc.»

Que Mr. de Bernalès se console! Si perssonne ne veut insérer dans sa feuille ni s'intéresser à son contenu pour le prix de 30 ou 10 francs, nous, par contre, nous lui demeurerons fidèles et aurons soin de tenir constamment nos lecteurs au courant des histoires que leur débite « The Hotel ». Mais nous veillerons également à ce que tout appui financier soit refusé à son entreprise échafaudée sur l'ignorance et l'altération des faits, et pour atteindre ce but, nous nous servirons d'une expression classique de l'éditeur: on se rappelle sans doute que ce dernier donne à tous ceux qui veulent se rendre à la Riviera, ce conseil aussi clair que laconique: « *Don't* » (n'y allez pas!). Eh bien! nous aussi, nous disons à tous ceux que « The Hotel » importune de demandes d'annonces ou d'abonnements: « don't » (n'en faites rien!)

Zur Saison 1892.

Ziff SallSon 1892.

Die «Schweiz. Handelsztg.» bringt in ihrer Nummer vom 24. folgenden Artikel, der gleichsam als Illustration unserer Ausführungen im Leitartikel der letzten Nummer dienen kamn. «Im Kantonsrath von Graubünden rechnete Regierungstatthalter Grand jüngst die Erträgnisse der Fremdenindustrie nach, und zeigt bei einer Reihe von Geschäften, dass sie für den Inhaber nicht glänzend sind. Ein solches Geschäft nahm 300,000 Fr. ein. Volle 200,000 Fr. gab-se für Ankäufe, Diensthoten etc. überhaupt für den Betrieb aus; 7000 Fr. an Steuern; an Abschreiben, Zins und Schuldenamortisation so viel, bis ihm nur noch ein Gewinn von 14.000 Fr. blieb. Es sei eben nicht alles Gold was glänze.

Gewinn von 14.000 Fr. blieb. Es sei eben nicht alles Gold was glänze.

Eine andere Gesellschaft nahm 440,000 Fr. ein und brachte es bloss zu einem Reingewinn von Fr. 14,991. 47, was 1 % Dividende bedeutet. Dafür zahlte diese Gesellschaft Fr. 20,813. 39 Steuern. Eine dritte Gesellschaft nit 247,000 Fr. Jahreseinnahmen gab für den Betrieb alles wieder aus bis auf 2860 Fr. Die Dienstboten allein bekamen nebst der Beköstigung von dieser Gesellschaft 6879 Fr.*), also viel mehr als der Geschäftsinhaber bezog, Viele solche Geschäfte können nicht einmal die Versicherungspolize bezahlen, welche von den Gläubigern entrichtet werden muss etc. etc.

werden nuss etc. etc. Diese Angaben bestätigen, was wir früher mehrfach gesagt haben, wenn wir vor zu grosser Werthschätzung der Hotelindustrie warnten.»

Kleine Chronik. TOTAL TOTAL TOTAL AVE TOTAL

Hotel-Unternehmung Pilatus-Kulm. Vor ca. 3 Wochen wurde der « Wochenschrift des Internationalen Vereins der Gasthofbesitzer » in Koln aus Luzern mitgetheilt, dass in der Direktion des Hotel Pilatus Kulm ein Wechsel stattfinde. Diese Nachricht ging aus der sonst immer gut unterrichteten « Wochenschrift » auch in unser Blatt über. Nun schreibt uns aber Herr A. Hierholzer, Direktor des betr. Hotels, dass diese Nachricht falsch sei, da ein Wechsel ist der Direktion durchaus nicht bavorstole und ersche

betr. Hotels, dass diese Nachricht falsch sei, da ein Wechsel in der Direktion durchaus nicht bevorstehe und ersucht Herr Hierholzer uns um Berichtigung, welchem Wunsche wir hiemit gerne nachkommen.

Basel, Das «Hotel zum weissen Kreuz» ist von Hrn. Bayer, derzeitiger Schretär im «Hotel drei Königen», pachtweise übernommen worden; der Antritt soll auf Neujahr geschehen.

Basel, Herrn Grossmann-Diesen wurde von Bestehen.

pachtweise übernommen worden; der Antritt soll auf Neujahr geschehen.

Basel. Herrn Grossmann-Diener wurde vom Regierungsrath die Bewilligung zur Eröffnung eines Hotels in der Steinenvorstadt mit dem Namen «Steinhof», unter gewissen Bedingungen ertheilt.

Luzern. Das «Hotel des Balances», Besitzer Herr O. Zähringer, hat jetzt ein schmuckes Aeussere erhalten durch Malercien der Façaden, welche im Stile Holbeins ausgeführt sind. Kenner schätzen diese sehönen Dekorationen als ein Unternehmen, welches dem Hause wie der Stadt zur Zierde gereiche.

— Die bisherigen Kursaalpächter sollen mit einer Pariser Firma eine Untermiethe abgeschlossen haben.

Baden. Der Bad- und Gasthof zum Freihof wird am 30. November auf öffentliche Versteigerung gebracht. Mitverkauft werden 20% vom Thermalwasser der Limmatquelle und das zum Gasthof gehörende Mobiliar.

* Wir erlauben uns, zu der Summe, welche für Angestellte angerechnet wird, ein? zu setzen, denn sie steht in keinem Verhältniss zu der Summe des gesammten Umsatzes. Es handelt sich hier um ein Aktiengeschäft, folglich wurde dasselbe durch einen Angestellten gerirt, dessen Gehalt kaum in obiger Summe enthalten sein dürtte.